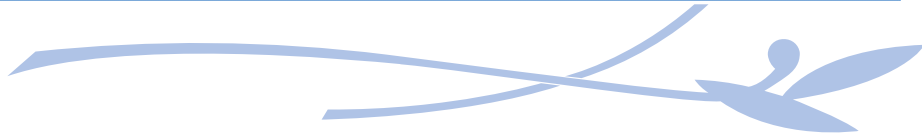


LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

Février 2023

SCEAUX  CAMPUS



▪ Logements disponibles à Sceaux :

- 4 résidences à Sceaux (3 Fac Habitat logements sociaux + 1 résidence privée), soit **489 logements**. Loyer de 418 € à 959 €

Studelite – Le Tocqueville

150 logements
16 à 38 m²
594 à 959 €



Erwin Guldner

150 logements
17 à 25 m²
418 à 694 €



Pierre Ringenbach

117 logements
19 à 29,5 m²
534 à 664 €



Edouard Depreux

71 logements
20 à 23m²
594 à 612 €



- Logements chez l'habitant Association des anciens étudiants de Lakanal (ouverts à tous les étudiants de la Ville) : www.aaellk.fr
Rubrique « élèves » puis « logements »



Logements disponibles aux alentours :

- 1 résidence à Bourg la Reine (Fac Habitat)



Résidence Adelaïde

80 logements
18 à 23 m²
434 à 577 €

Résidence St Sauveur

Fontenay aux Roses
203 logements
14 à 24 m²
322 à 537 €

Résidence Olympe de Gouges

Fontenay aux Roses
274 logements
16 à 25 m²
272 à 537 €



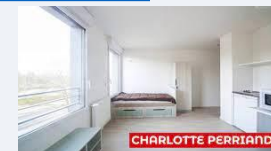
Résidence Jean Zay

Antony
316 logements
318 à 537 €



Résidence Charlotte Perriand

Antony
179 logements
373 à 403 €



Demande sur le [portail unique](#)

Dossier social étudiant préalable à toute demande de logement CROUS
à constituer entre le 15/03 et le 15/05

Logement intergénérationnel



Le senior fixe librement ses conditions d'accueil - petit loyer (dont le paiement est garanti) et/ou services (cours d'informatique, de langues, courses...)

Services aux seniors limités : **5 heures par semaine maximum**

contact@camarage.fr
01 84 60 67 92



Chambres gratuites contre services et présence le soir

Chambres à **loyer modéré** contre quelques services

Chambres à **loyer « classique »** (étudiant indépendant)

Cotisation à l'association de 8 € pour les étudiants, 25 € pour les propriétaires.

Tel : 01 69 15 65 44
ou 01 69 15 52 52



Logement quasi-gratuit (10 € par mois) contre présence le soir Cotisation senior et étudiant de 390 € par an

Logement économique : présence régulière, 150 € par mois pour l'étudiant. Cotisation senior et étudiant 390 € par an

Logement solidaire : étudiant libre le soir et le weekend. Loyer 390 – 450 €
Cotisation senior : 220 € et étudiant 300 € par an

Tel : 06 35 34 04 74



Formule Conviviale : indemnité financière mensuelle versée au senior sans obligation de présence

Formule Solidaire : chambre meublée gratuite. Présence le soir et la nuit 4 soirs par semaine.

Cotisation annuelle : 180 à 250 € pour le senior, 250 à 350 € pour le jeune

Tel : 01 42 27 06 20
contact@leparisolidaire.fr



- **Caution locative Visale**
 - Garantie de l'Etat qui permet aux étudiants d'avoir une caution locative : <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale>

- **L'Aide personnalisée au logement (APL)**
 - Calculée en fonction des ressources familiales et du montant du loyer. Renseignement sur le site de la Caisse d'Allocation Familiale : <http://www.caf.fr>

- **DossierFacile** : <https://www.dossierfacile.fr/>
 - DossierFacile aide à constituer un dossier de location numérique de qualité. Ce dossier n'est pas encore accepté par tous les bailleurs, mais l'est de plus en plus.



▪ Procédure à suivre

- Faites la demande **le plus tôt possible** directement auprès des organismes qui vous intéressent.
- En parallèle, l'étudiant doit se faire connaître auprès de la ville de Sceaux, en précisant le logement recherché. Des logements peuvent se libérer en cours d'année et nous pourrons les proposer aux étudiants inscrits sur nos listes.
 - Service Habitat :
 - Formulaire de contact unique : <https://www.sceaux.fr/la-ville-a-votre-ecoute>

▪ Contact Chargée de mission Campus urbain :

Nathalie DAVID

Nathalie.david@sceaux.fr

06 25 74 41 24

